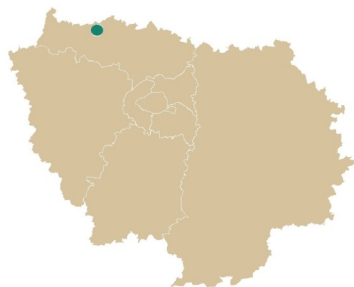


LA BRIGADE DE GENDARMERIE MARINES (95)

GENDARMERIE NATIONALE

©Architecture et Synthèse



La Commune de Marines, l'une des 2 « villes-cœur » du Parc Naturel Régional du Vexin Français, est située à moins de 15 minutes de Cergy-Pontoise et à 40 km au Nord-Ouest de Paris sur la RD 915 qui relie Pontoise à Gisors.

DONNÉES CLÉS

- **Programmation :**
Construction des locaux de la brigade de gendarmerie
- **Calendrier :** 2012-2014
Dossier clôturé en 2017
- **Montant de l'investissement :**
5,5 M€
- **Cadre contractuel :**
Mandat de maîtrise d'ouvrage
- **Contact :**
Syndicat Intercommunal de la Gendarmerie de Marines
M. Michel GUIARD, Président
01 30 39 42 08

LE PROGRAMME

Les travaux de construction des locaux de la brigade de gendarmerie de Marines, réalisés à l'initiative d'un syndicat intercommunal spécialement constitué, ont démarré fin 2012 et ont été livrés en 2014.

Le programme portait sur une surface de plancher globale d'environ 1 900 m² comprenant, outre les locaux de services et techniques, 15 logements de sous-officiers et 2 studios pour les gendarmes adjoints.

DEMARCHE HQE

La SEMAVO et le Syndicat Intercommunal de la Brigade de Gendarmerie de Marines ont souhaité mettre en place une démarche de qualité environnementale globale pour cette opération.

La préservation des ressources en eau et en énergie, le respect des écosystèmes et la réduction des pollutions ont été des enjeux majeurs.

Le recours aux énergies renouvelables a donc été souhaité afin de réduire les consommations d'énergies fossiles et de limiter les pollutions, permettant aussi une maîtrise des consommations énergétiques, tout en assurant le confort des usagers tout au long de l'année.